COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF DES FAUCHEUSES ET FAUCHEURS D'OGM

Un Faucheur Volontaire d'OGM assigné à résidence !

Vendredi 30 octobre en soirée, un Faucheur Volontaire, FV du Lot, comme plusieurs centaines de militantes et de militants partout en France, s'est vu remettre par la gendarmerie un arrêté ministériel concernant une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance (MICAS), autrement dit, une assignation à résidence pour deux jours l'empêchant de participer à la manifestation du samedi, et ne lui laissant pas la possibilité de contester efficacement et rapidement l'interdiction, avec obligation d'aller pointer le samedi 31/10 et le dimanche 01/11 en gendarmerie à 15h. Une atteinte absolument inadmissible au droit de manifester, de circuler, d'exprimer son opinion dans l'espace public.

Ce FV, aux dires de l'arrêté ministériel qui lui a été notifié, serait donc un terroriste "proche de la mouvance de l'écologie radicale", un membre du groupe des faucheurs volontaires qui a participé à plusieurs actions d'intrusion et de dégradations.

En France, n'est-ce pas l'État qui terrorise ? Il n'a de cesse de réprimer par tous les moyens des militant-es en s'appuyant sur la loi anti-terroriste d'octobre 2017, loi raciste et liberticide qui donne tous les pouvoirs de surveillance et de coercition au ministre de l'Intérieur.
Loin du "terrorisme", les FV mènent des actions de désobéissance civile non-violentes.

Nous dénonçons ces mesures d'intimidation et de répression des mouvements sociaux et militants mises en place dans le plus grand mépris des règles de droit et de la démocratie.

Nous sommes déterminés à continuer nos actions et à agir collectivement contre les OGM/NTG et à poursuivre notre participation au mouvement social actuel.

Nous sommes solidaires de toutes les personnes subissant ces violences administratives, politiques, et autres violences policières.

Le collectif des Faucheuses et Faucheurs Volontaires d'OGM

Novembre 2026 -- Contact : collectif@faucheurs-volontaires.fr -- https://faucheurs-volontaires.fr/